OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE GEMBLOUX

FRW, le 26 mai 2016

Information & consultation villageoise à Gembloux-centre
Le **25 mai 2016**, au foyer communal
Synthèse

Participants :

- ***20 citoyens***
- *Pour le **Conseil communal (9)**: Emmanuel DELSAUTE (Cons. Comm.), Jeanine DENIS (Cons. Comm.), Gauthier DE SAUVAGE (Echevin), Benoît DISPA (Bourgmestre), Laurence DOOMS (Cons. Comm.), Martine DUPUIS (Présidente CPAS), Alain GODA (Echevin), Santos LEKEU (Cons. Comm.), Guy THIRY (Cons. Comm.)*
- *Pour **l'administration communale** : Josiane BALON (Directrice générale)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent appui), Jocelyne VAN LIERDE (agent traitant)*

Copie :

- *Mise en ligne sur site internet de la Ville de Gembloux*
- *au Collège communal de Gembloux*
- *à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice Générale, à l'agent relais de l'ODR*
- *à la Direction de la FRW*
- *à l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*
- *au CREAT-UCL*
- *aux participants*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation Powerpoint
- Annexe 2 – Résultats de la consultation de Gembloux Centre

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal*
4. *Consultation par sous-groupe thématique*
5. *Questions à approfondir en plénière*
6. *Présentation de l'étape suivante : Groupes de travail et renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
7. *Conclusion*

1. Introduction

Monsieur le Bourgmestre Benoît DISPA souhaite la bienvenue aux participants. Forte de l'expérience de leur première Opération de Développement Rural (ODR) qui a permis à de nombreux projets de voir le jour dans la plupart des villages gembloutois, la Ville désire renouveler l'expérience dans une nouvelle ODR. L'échevin insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir pour les villages du territoire gembloutois pour les 15 prochaines années. La mobilisation de la population en est un facteur de réussite.

La rencontre villageoise est l'occasion d'entendre les citoyens de tous les villages de l'entité (village par village). A cette occasion, les représentants politiques sont là pour écouter les citoyens, ils ne participeront donc pas aux discussions afin de laisser la libre expression des citoyens.

M. DISPA présente ensuite les représentants politiques ainsi que les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR ainsi que le CREAT-UCL, auteur du PCDR (excusé pour cette réunion).

Lors de son inscription, chaque participant a reçu un talon à compléter avec ce qui est selon lui l'atout principal de son village ou de sa commune et la faiblesse principale de son village ou de sa commune. Le résultat de ce mini-sondage se trouve dans l'annexe 3.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

J. VAN LIERDE, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

A. **Base légale** : les ODR étaient régies initialement par un Décret wallon de 1991. Celui-ci a été « modernisé » en 2014, donnant lieu à un nouveau Décret ;

B. L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :

   - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et de développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
   - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est l'un pilier des ODR ;
   - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement du territoire. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon. Mais plus largement, de plus en plus de pouvoirs subsidiants demandent à ce qu'un projet à subventionner s'inscrive dans une stratégie locale.

C. Les **acteurs principaux de l'ODR de Gembloux** sont :

   - La Ville et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
   - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).

- L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be) qui a pour missions :
  - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
  - de conseiller la Ville dans la mise en œuvre de son PCDR ;
  - d'impulser certaines réflexions ;
  - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
- La Wallonie et son administration, et plus particulièrement la DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, qui est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
- Le Bureau d'étude, le CREAT – UCL, qui est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

D. Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Gembloux. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

Questions/remarques :

- Où se situera la nouvelle salle polyvalente, je ne reconnais pas son emplacement ?
  → Elle se trouve juste à côté du nouveau Centre sportif de l'Orneau, dans le croissant est de Gembloux.

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser une vision d'ensemble de Gembloux, avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (CREAT-UCL) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic est ensuite enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

M. PLUIJGERS (FRW) présente le « portrait-robot » de Gembloux, synthèse succincte du pré-diagnostic du CREAT et d'éléments collectés lors de premières consultations du premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne). La présentation de ce « portrait-robot » se trouve en annexe 2.

Questions/remarques :

- Il semble que le réseau cyclable qui s'est développé sur l'entité ces dernières années ne soit pas mentionné dans le diagnostic que vous nous avez présenté.
  - → Le réseau cyclable est repris dans un intitulé plus global de la présentation « Développement d'un réseau cyclo-piéton sur le territoire » (portrait-robot « socio-culturel »).

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au « portrait- robot » présenté et d'apporter leur avis sur les atouts et les faiblesses de leur commune et de leur quartier.

Ceux-ci seront répartis en sous-groupes, en fonction du quartier dans lequel ils habitent :

A. Quartier de l'Agasse, M. Olbert, F. Bovesse, de la gare et de la Sucrerie ;

B. Quartier du Centre, Chapelle-Dieu, Chapelle Marion ;

C. Quartier A Tous Vents, rue de Mazy, rue du Culot

Pendant 45 minutes les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses du territoire sur 3 thématiques traitées à savoir :

- Travailler et entreprendre à Gembloux
- Habiter à Gembloux
- Vivre ensemble à Gembloux

Chaque panneau thématique contiendra d'une part les atouts/faiblesses repris dans le portrait-robot : les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés. D'autre part, ils seront amenés à compléter les atouts et faiblesses propres à leur village.

→ Le résultat des travaux en sous-groupes qui reflète le ressenti des habitants **se trouve en annexe 2.**

5. Questions à approfondir en plénières

Une deuxième phase de consultation est organisée en plénière pour permettre d'éclaircir certaines contradictions et questions que l'auteur de PCDR et la FRW ont pu mettre en évidence suite aux premières synthèses de consultation organisées durant le premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne).

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mèneront les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

Ces expressions pourraient paraître subjectives ou liées à un manque de connaissance d'une thématique précise mais sont le reflet du ressenti de certains habitants.

→ ***Affirmation 1 : Les villages sont bénéfiques au Centre-ville***

Majorité de vert, 1 rouge

Eléments issus du débat en lien avec cette question :

- Certaines personnes estiment qu'il n'y a pas de lien direct entre les villages et le centre de Gembloux car chaque village est une petite entité en elle-même. Il y a des interactions entre ville et village essentiellement lorsque les enfants vont dans les écoles secondaires qui se trouvent dans le centre ;
- Les villages apportent verdure autour du centre-ville ;
- Certains se rendent dans les villages pour se promener ou pour lire ;
- Les villageois viennent en ville pour les commerces. Les villages sont bénéfiques car ils font vivre Gembloux (au niveau commercial notamment) ;
- Les villages grandissent et s'étendent de plus en plus. Il y a une augmentation du nombre d'habitants, ce qui engendre des problèmes de mobilité au centre-ville lors des heures d'affluence ;
- On ne peut éviter la venue des villageois dans le centre, notamment pour l'accès aux écoles secondaires et aux commerces ;
- Du coup, il faut repenser la mobilité dans l'entité de Gembloux et encourager les villageois à se rendre dans le centre via d'autres modes de déplacement (à pied, à vélo, en train, par covoiturage, …) ;
- Il existe un transport scolaire qui amène les enfants des villages dans le centre ;
- Les villages, c'est aussi de l'agriculture et des producteurs qui peuvent fournir des produits locaux. Il y a de plus en plus de magasins de vente de produits locaux ;
- Les habitants du centre vont de temps en temps dans les villages, dans les bois, pour se promener, aller chercher des produits locaux, aller à l'école, pour la richesse patrimoniale des villages.

→ ***Affirmation 2 : Je connais bien les habitants des autres quartiers de Gembloux***

Majorité de non, quelques mitigés, un vert

Eléments issus du débat en lien avec cette question :

- Quand on se balade sur le RAVeL ou que l'on pratique l'une ou l'autre activité, on aborde plus facilement les gens qu'au sein même du centre-ville ;
- Des liens se font notamment via les enfants, l'école ;
- Il y a des fêtes de quartier dans certains quartiers, où sont généralement invités les habitants du quartier même (Par exemple autour de la rue Entrée Jacques, de la rue du Bois, etc.) ;
- Le SEL (« Clés de SEL ») couvre l'entité et permet de faire des liens entre les habitants de différents quartiers et villages (lors de rassemblement des membres du SEL, par exemple). L'idée au travers de certains événements est d'ailleurs de rencontrer les gembloutois autrement ;
- De manière générale, il n'est pas forcément utile d'encourager davantage les échanges entre quartiers ;
- Gembloux est une petite ville, si on a des enfants et qu'on est intégré dans l'une ou l'autre activité, on connait vite du monde.
- Il y a déjà pas mal d'activités, il ne faut pas en rajouter plus, on ne sait pas être partout. C'est déjà très bien comme ça (avis qui fait l'unanimité).

6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, les habitants auront deux nouvelles occasions de donner leur avis : lors de GT (groupes de travail) et en posant leur candidature à la Commission Locale de Développement Rural.

Les groupes de travail seront ouverts à toute la population et auront pour objectif de faire émerger des objectifs de développement et des idées de projets en lien avec les enjeux issus du diagnostic partagé. Une série de réunions thématiques (en fonction des enjeux) seront organisées dans le courant du 2d semestre 2016.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) existe déjà suite à la première Opération de Développement Rural et devra être renouvelée après les GT afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

La CLDR n'est pas un organe décisionnel, ce rôle étant du ressort de la Ville, pouvoir local et « Maître d'ouvrage » de l'ODR.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Ville un avant-projet de P.C.D.R. comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du P.C.D.R. et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Ville ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du P.C.D.R. et de la dynamique.

Les participants ont tous reçu un formulaire les invitant à se manifester pour participer au GT ou poser leur candidature pour la CLDR.

7. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (Site internet, page Facebook, bulletin communal, mailing list…)

→ http://www.gembloux.be/ma-commune/services-communaux/operation-de-developpement-rural

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS & Jocelyne VAN LIERDE